Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878) **Heft:** 22 [i.e. 23]

Artikel: Lausanne, 1er juin 1878

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PER DE L'ABOUNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus.

Lausanne, 1^{er} Juin 1878.

Les récentes délibérations de notre Grand Conseil relatives à la place d'armes de la Ire division ont présenté un intérêt tout particulier, et vivement intéressé la population lausannoise. Jamais les auditeurs ne se précipitèrent avec plus d'ardeur à la tribune, jamais ils ne sollicitèrent avec plus d'instances une petite place dans les couloirs de la salle, jamais le péristyle, la place du Château, le café Hurny et le café Bize ne virent pareille animation; on eût dit vraiment qu'on attendait de la séance de vendredi la paix ou la révolution, le salut ou la mort de la patrie.

Anxiété générale, chaudes discussions dans les carrefours, gens en quête de renseignements, journalistes aux écoutes, tout le monde était sur pied.

Cinq localités briguent l'honneur de la place d'armes: Bière, Yverdon, Bex, Payerne, Lausanne. D'un côté, le Conseil fédéral qui manifeste pour cette dernière ville ses plus tendres préférences; de l'autre, l'Etat de Vaud, qui ne dissimule point la vive sollicitude qu'il voue au riche village de Bière. Puis Yverdon, Payerne et Bex qui ne s'estiment pas moins dignes des honneurs de la journée.

Telle est la situation qui provoque de si longs débats au sein du Corps législatif, et auxquels viennent successivement prendre part les syndics-députés des communes en compétition. De la une série d'éloquents plaidoyers où chaque orateur s'efforce de représenter le coin de terre qu'il est chargé de défendre comme un vrai pays de Cocagne : le climat en est unique, le terrain on ne peut mieux choisi, l'air pur, les eaux diurétiques, le panorama superbe, les ruisseaux y ont des murmures inconnus ailleurs, les forêts des sentiers dignes de St-Preux et d'Héloïse, les soirs y sont sereins, le vin généreux!

En réunissant les tableaux poétiques, les descriptions topographiques et tous les piquants détails auxquels cette joûte a donné lieu, on ferait certainement un ouvrage fort intéressant, qui pourrait être publié sous le titre : Guide à Bière, Lausanne, Payerne, Yverdon, Bex, au point de vue hygiénique, éducatif, civil et militaire.

Malgré tous les avantages qu'offre Bière et sa grande plaine de Champagne, où le soldat éprouve On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

un ennui salutaire, qui le porte tout naturellement vers la vie de famille de la caserne et les conversations édifiantes de la cantine; malgré la proximité du Jura, qui l'abrite et lui procure de tièdes soirées, cette place n'a pu trouver grâce à Berne.

Yverdon a dù subir aussi d'amères critiques. On a prétendu que nos jeunes recrues y prendraient des bains de pieds contre leur gré et y contracteraient des rhumatismes beaucoup trop aigus.

Mais un député a victorieusement répondu à cet argument en rappelant l'accueil fait à J.-J. Rousseau par la ville d'Yverdon, vers la fin du siècle dernier, alors que les livres du philosophe étaient brûlés sur la place publique à Paris et à Genève. Cette considération a d'autant plus de valeur et d'opportunité que la ville natale du philosophe s'apprête à fêter prochainement le centenaire de Jean-Jaques.

Et que n'a-t-on pas dit de cette charmante contrée de Bex, tant recherchée des étrangers?... Le Conseil fédéral n'a t il pas été jusqu'à lui demander une garantie contre les moustiques?... Hélas, ainsi que l'a fait remarquer un orateur, s'il y a des cousins à Bex, il y en a aussi à Yverdon, à Payerne et ailleurs. Du reste, il est reconnu que ceux de Bex ne piquent que lorsqu'on les provoque. Si on les traite avec douceur et qu'on ne les inquiète point dans leurs joyeux ébats, il est bien rare de les voir s'attaquer à l'homme. Et si, contre toute attente, ces insectes ailés venaient à se montrer moins conciliants, on aurait toujours la ressource du moustiquaire, petit voile de mousseline adapté au képi. Quant aux piqures, elles se guérissent facilement par l'application de jus de citron. Quel inconvénient y aurait-il dès lors à délivrer un citron à chaque soldat après l'appel du matin?

Ajoutons enfin qu'il ne faut pas être si scrupuleux à l'endroit des cousins, car dans le domaine de l'éducation militaire, la question des cousines a peut être une importance beaucoup plus grave.

Payerne a eu contre lui, devinez qui, devinez quoi, je vous le donne en cent... Il a eu contre lui les cafards. Décidément les insectes en veulent aux places d'armes. De méchantes langues prétendent qu'ils sont si nombreux dans cette contrée, qu'un envahissement des casernes serait à redouter, et que le soldat le plus agile, le mieux armé, serait dans l'impossibilité de lutter contre un ennemi sans

loyauté, et dont la tactique consiste à se glisser sous les lits, dans les jointures des parois et même jusque dans les cheminées, du haut desquelles il nous harcelle de son *cri-cri* moqueur.

Un autre grief articulé contre la cité de Berthe est son salé de porc, très appétissant il est vrai, mais qui ne tarderait pas à devenir chez le soldat la cause d'une soif constante, fort peu favorable à la discipline militaire.

Puis venait Lausanne, pour qui l'autorité fédérale montre tant d'attachement, sans doute en reconnaissance des tendances de cette ville à accepter avec empressement et sans murmurer tout ce qui nous vient de Berne.

Un inconvénient se présente cependant, très grave aux yeux de plusieurs Lausannois: c'est le coup terrible que porterait à nos établissements d'instruction et surtout à nos pensionnats de demoiselles la présence de 600 jeunes recrues, faisant résonner dans nos rues le tambour ou la trompette, tout en jetant des regards séducteurs vers toutes les croisées où s'accoudent parfois d'innocentes beautés.

Vraiment, nous ne saurions nous arrêter à de telles susceptibilités, car ce n'est point la présence du soldat dans une ville qui peut en changer les mœurs, si celles-ci sont réellement bonnes. Rappelons-nous ce que disait Jean-Jaques Rousseau dans la préface de son ouvrage intitulé: La nouvelle Héloïse ou Lettres de deux amants:

- « Jamais fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis » à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ou-
- » vrant on sut à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré » ce titre, en osera lire une seule page, est une
- » fille perdue; mais qu'elle n'impute point sa perte » à ce livre, le mal était fait d'avance. »

Et qui ne connaît pas ce vieux refrain, qui en dit plus en deux mots, dans sa franche simplicité, que tout ce que nous pourrions ajouter:

Si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires, Les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants.

A la lecture des appréciations qui précèdent, on peut se figurer les perplexités du Grand Conseil, appelé à désigner l'une des cinq places mises sur les rangs. Et l'on se demande si son premier système de votation, par élimination, vraie toile de Pénélope, qui menaçait de durer jusqu'au Nouvel-An, n'avait pas été choisi précisément parce qu'on craignait d'arriver à un résultat qui ferait évidemment de nombreux mécontents.

Ici se place le mot d'un député à la sortie de cette séance dans laquelle le Corps législatif venait de procéder à 12 tours de scrutins parfaitement inutiles, et de s'apercevoir un peu tard, il est vrai, que tout était à recommencer pour le lendemain. Arrivé sur la porte du pérystile, le député en question, jeune et spirituel avocat, appelle un de ses amis de Lausanne qui se promenait sur la terrasse: « Pourrais-tu, lui dit-il, me rendre un grand service? »

- Et lequel, mon cher?

— Sois assez bon pour aller au Bazar central m'acheter un faux-nez.

Le lendemain, un nouveau système de votation tranchait définitivement la question en portant son choix sur Lausanne, qui saura, nous n'en doutons pas, se souvenir de l'honneur que le Grand Conseil vient de lui faire et agir de réciprocité envers les autres parties du canton lorsque l'occasion s'en présentera.

L. M.

Les progrès de la science.

En considérant les progrès fabuleux que la science a réalisés depuis moins d'un siècle, on fait volontiers cette réflexion : « Combien de choses nos petitsenfants sauront, que nous ignorons! De même que nous sommes tentés de plaindre l'ignorance de nos ancêtres, nos successeurs souriront de la nôtre. »

Néanmoins, de merveilleuses et récentes découvertes peuvent nous donner comme un avant-goût de ce qui sera. C'est d'abord le téléphone qui est venu nous apporter dans l'oreille des discours tenus à Berne et des concerts exécutés à Vienne. On n'est à peine remis de la stupéfaction causée par ce prodige, que voici le phonographe qui, non-seulement, écrit tout seul vos paroles, mais encore vous les répète autant de fois que vous voudrez. Comprend-on la portée d'une pareille découverte! Vos moindres propos pouvant être conservés et répétés par votre voix à vos arrière-petits-enfants!

La sténographie est perdue, ruinée. Chaque discours tenu dans une assemblée étant reproduit avec tous les très bien, les cuirs, les interruptions, les éternuements, les rires, etc., il suffira à l'imprimerie de faire répéter lentement le dit discours par le phonographe pour que le compositeur compose sous dictée, sans transcription.

Quel dommage que cette découverte n'ait pas été faite plus tôt. Nous entendrions parler les anciens; nous saurions comment se prononçaient les langues mortes. La contestation entre le cuculus des Français, le coucoulous des Allemands et le cocolos des Anglais serait close. Nous saurions comment et pourquoi Racine a fait rimer:

Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit! avec En! quoi, c'est un exploit que ma fille lisoit!

Nous savons seulement qu'on n'écrivait pas encore *lisait*, mais nous sommes dans une obscurité complète quant à la prononciation d'alors.

Et avec quel bonheur ne remplacerait-on pas l'horripilante boîte à musique par des boîtes à discours qui se remonteraient au moyen d'une clé et vous débiteraient de quatre à douze morceaux, suivant le prix? Par exemple, pour vingt-cinq francs, on pourrait avoir:

1º Discours de Cassandre aux Troyens, contre le cheval de bois;

2º La fable du chêne et du roseau, récitée par Esope;

3º Recommandations de don Quichotte à Sancho partant pour son gouvernement;

 $4^{\rm o}$ Episode des massacres de septembre avec hurlements authentiques ;